

PLONGEE EN MER

Les plongées en mer s'effectuent généralement dans des centres qui disposent des infrastructures aménagées, et des bateaux spécialement conçus pour les activités de plongée.

Les conditions de séjour et de plongées :

Néanmoins l'organisateur et chaque plongeur doivent préparer leur séjour.

Pour que ce dernier se déroule dans des conditions optimales, vous devez vous renseigner sur plusieurs éléments importants.

Comment organiser le séjour ?

-Prévoir l'endroit, la date, le(s) tarif(s).

-Les renseignements sur le(s) moyen(s) de locomotion, le logement, les repas, etc.

-Le matériel disponible : bouteille, Nitrox, ceinture, plomb, etc.

-- Les sites de plongée : profondeurs, faune et flore, épave(s), etc.

- Les activités autres que la plongée pour les accompagnants.
- Les services d'aide médicalisée, recompression, etc.
- Les places disponibles à la date choisie.
- Si possible, les prévisions météo.

La plongée à partir d'un bateau

Il n'y a pas de brevet minimum pour les plongées bateau.

Mais toute personne doit s'assurer que l'armement de bord soit en ordre et opérationnel: matériels de navigation, de sécurité, de communication, de survie, etc.

LE CONTRÔLE DU BATEAU:

Il s'effectue de manière courtoise.

Par contre, si vous estimez que les conditions de sécurité ne sont pas réunies, refusez de prendre la mer.

Les règles ADIP/CEDIP en plongée bateau.

- Prévoyez un site peu profond et abrité pour la première plongée, la fatigue du voyage étant un facteur favorisant l'A.D.D.
- Les chefs de palanquée doivent avoir l'expérience des plongées bateau.
- Respectez les consignes du skipper ou du chef de plongée.

-Participez à la vie à bord, rangement du matériel... Participez aux manœuvres d'appareillage et d'accostage, etc.

-Respectez votre place sur le bateau et l'ordre de mise à l'eau.

- Respectez les consignes de plongée.

LE MATÉRIEL



Le matériel du plongeur et de sécurité.

En plus du matériel habituel, il faut prévoir :

- Deux à trois kg de plomb supplémentaires.
- Un parachute de plongée.
- De quoi se protéger du soleil.
- De l'eau douce pour s'hydrater et le rinçage du matériel.
- De quoi se protéger du vent froid, les conditions météo pouvant évoluer.

LE BRIEFING



Un briefing complet et approprié sera donné aux plongeurs et chef(s) de palanquée pour les plongées bateau.

Le briefing et les règles de plongée.

En plus du briefing habituel, il faut appeler :

- Contrôler que plongeur soit en état de plonger et qu'il possède son matériel complet.
- Contrôler la pression des bouteilles avant l'appareillage.
- Ranger son matériel à l'emplacement prévu.
- Respecter l'espace vital des autres plongeurs.
- Expliquer le profil et le déroulement de la plongée.

- Se préparer à temps, respect de l'horaire.
- Attendre le signal de mise à l'eau.
- Ne pas traîner inutilement en surface.
- En fin de plongée, respecter la procédure de palier.
- Rejoindre le bateau selon la procédure du briefing.
- Garder le masque sur le visage et le détendeur en bouche lors de la remontée sur le bateau.

Sur le bateau, n'hésitez pas à faire profiter vos plongeurs de votre expérience.

Veillez à organiser la journée et les plongées en fonction du plus faible du groupe.

QUELQUES RÈGLES



- Se renseigner sur les prévisions météo.
- Choisir un site de plongée en fonction de ses attraits mais aussi du niveau et de l'expérience des plongeurs.
- Contrôler le matériel personnel et collectif.
- Donner un briefing complet sur les horaires de la sortie.
- Rester attentif à l'état de la mer et celui des plongeurs: il peut changer brusquement.
- Profiter du retour au port pour faire le débriefing et « boire l'apéro » !!!